Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 26

Artikel: Appartement à louer
Autor: Fourrier, Eugène
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-196331

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1887, quand la toile se leva, ce fut une véritable révélation pour le public de voir cette charmante guirlande de guitaristes installées au premier rang d'un chœur de quatre-vingts demoiselles.

Ces concerts eurent un succès fou, et dès ce jour la guitare prenait place dans presque toutes les familles musiciennes de Lausanne.

Malheureusement l'*Estudiantina* dura peu de temps ; mais quelques demoiselles et messieurs continuèrent les répétitions de guitare et de chant, puis formèrent la Société la *Ségoviane*, qui exista jusqu'en 1889 et se produisit avantageusement dans plusieurs concerts.

La mandoline eut plus de peine à s'installer parmi nous, car il me souvient qu'à peu près à la même époque, un ami, de retour d'Italie, et qui avait entendu là-bas des orchestres de mandolines, désirait apprendre à jouer de cet instrument ; mais malgré de nombreux avis dans les journaux, il ne parvint pas à trouver ici un professeur.

Ce n'est guère que vers 1889 que la mandoline commença sa vogue à Lausanne, grâce à la présence du professeur Barberini. Une première Société se fonda sous le nom : *Il piccino*. Elle fusionna avec une partie de la *Ségoviane*, et ces deux sociétés réunies formèrent la *Marguerite*, existant encore aujourd'hui, sous l'habile direction de M. le professeur Gerber.

De très nombreux concerts et sérénades enchantèrent le public lausannois ; aussi d'autres Sociétés ne tardèrent-elles pas à se fonder successivement. Citons la *Favorite*, la *Castillane*, la *Choralia*, la *Sévillane*, la *Carmencita*, etc., qui toutes existent actuellement et égaient notre ville par leurs sérénades et leurs petits concerts. Souhaitons longue vie à ces charmantes Sociétés, car c'est un temps agréablement employé par nos jeunes gens. C. P.

Appartement à louer.

Le monsieur qui cherche un logement erre dans les rues, le nez en l'air, dévorant les écriteaux du regard, au risque de prendre un torticolis. Il s'arrête devant une maison d'assez belle apparence ; au-dessus de la porte cochère, se balancent plusieurs écriteaux indiquant des appartements à louer présentement.

Il a déjà visité sans succès sept immeubles.

Il pénètre dans l'allée, frappe discrètement à la porte de la loge du concierge.

Pas de réponse, il frappe plus fort.

Une voix de femme, aigre, sortant de la loge :

— Tendez une minute ! Faudrait peut-être prendre une plurésie pour ne pas faire attendre monsieur.

Le Monsieur (*patient*). — J'attends, madame, j'attends ; ne vous pressez pas.

La voix aigre. — Tranquillisez-vous.

Après un instant, la concierge, car c'en est une, paraît.

Elle toise le visiteur d'un œil malveillant.

— Qu'est-ce que vous voulez ? demande-t-elle.

Le Monsieur (*se découvrant et très poli*). — Pardonnez-moi, madame, de vous déranger, mais je désirerais visiter les appartements à louer.

— Entrez, dit la concierge.

Le monsieur franchit le seuil de la loge ; subitement pris à la gorge par les odeurs diverses qui en émanent, il recule, puis, rassemblant son courage, il entre. Un chien hideux, vautré sur un fauteuil Voltaire, pousse des hurlements ; un perroquet, juché sur son perchoir, lance des cris aigus ; dans le fond de la loge, une jeune fille plaque des accords faux sur un piano détraqué.

— Alors, vous voulez louer ? demande la concierge.

Le Monsieur. — Je désire avant visiter les appartements.

La concierge. — Qu'est-ce que vous faites ?

Le Monsieur. — Soyez certaine, madame, que, si nous nous entendons, je fournirai des références suffisantes. J'occupe une position honorable.

La concierge. — C'est que nous ne voulons que des gens bien. Assoillez-vous et attendez, je vais me coiffer ; j'ai l'air de la femme à Robespierre.

Le Monsieur (*s'asseyant*). — J'attendrai, madame. (Désignant le chien qui continue à aboyer.) Oh ! la jolie bête.

La concierge (*flattée*). — Allons, tais-toi, Quiqui. Il s'appelle Marquis, mais nous l'appelons Quiqui.

Le Monsieur. — Très joli, très joli.

La jeune fille chantant en s'accompagnant sur le piano.

Etre simple bibi,
C'est un sale fourbi,
Néanmoins je t'adore,
Mon cher Isidore.

La concierge. — C'est ma fille.

Le Monsieur. — Elle chante à ravir.

La concierge. — Tout le monde le dit ; elle se destine au concert,

Le Monsieur. — L'avenir est là.

La concierge. — C'est ce que dit son père. Elle a un engagement aux Gaietés-Macabres.

Le Monsieur. — Les Gaietés-Macabres ?...

La concierge. — C'est au Point-du-Jour ; on ne peut pas débuter sur les boulevards. Elle a pris le répertoire d'Yvette Guilbert ; elle a tout à fait son genre.

Le Monsieur. — Vous êtes une heureuse mère.

Le perroquet chantant d'une voix de phonographe :

Quand le cœurrrrre a parrrrlé.

Le Monsieur. — Il parle avec une pureté. C'est un oiseau rare.

La concierge. — Et intelligent !

Le perroquet. — Petite merrrre.

La concierge. — C'est l'enfant chéri de sa maman.

Le Monsieur. — Il est superbe.

La concierge. — C'est l'enfant gâté de la maison ; tous les locataires le cajolent, lui apportent des friandises. J'ai fini ; si vous voulez, je vais vous montrer l'appartement du troisième.

Le Monsieur. — Je vous suis, madame.

La concierge (*dans l'escalier*). — Le propriétaire ne veut pas que l'on crache dans les escaliers.

Le Monsieur. — Je ne crache jamais.

La concierge. — Ni que l'on fume.

Le Monsieur. — Je ne fume pas.

La concierge. — Autrement, ce ne serait pas la peine d'aller plus loin. Voici l'appartement.

Le Monsieur. — Les pièces sont un peu petites.

La concierge. — C'est la mode, monsieur ; elles ont un grand avantage.

Le Monsieur. — Lequel ?

La concierge. — Elles sont plus faciles à chauffer et avec rien elles sont meublées.

Le Monsieur. — C'est que j'ai beaucoup de meubles.

La concierge. — Vous les mettrez à la cave ; il y a de la place.

Le Monsieur. — Les cheminées ne fument pas ?

La concierge. — En hiver seulement.

Le Monsieur. — Diable !

La concierge. — Vous en serez quitte pour ouvrir les fenêtres.

Le Monsieur. — Je n'y avais pas pensé.

La concierge. — Le propriétaire ne veut pas de piano.

Le Monsieur. — Je n'en joue pas. Il me semble en avoir aperçu un dans la loge.

La concierge. — Celui de ma fille ; nous, nous en avons le droit ; vous ne voudriez pas nous comparer à de simples locataires.

Le Monsieur. — Je ne me le permettrais jamais.

La concierge. — Le propriétaire ne veut pas que l'on plante des clous dans les murs ; il faut se servir de ceux qui existent.

Le Monsieur. — Mais si cela ne coïncide pas.

La concierge. — Tant pis ! Le propriétaire ne veut pas que l'on ajoute de nouveaux clous.

Le Monsieur (*résigné*). — J'accepte cette condition.

La concierge. — Je dois prévenir monsieur que nous ne voulons pas d'animaux, pas de chiens, pas de chats, pas d'oiseaux.

Le Monsieur. — Vous avez un chien.

La concierge. — Quiqui est de la maison, c'est différent.

Le Monsieur. — Je possède un caniche ; je l'empoisonnerai.

La concierge. — Je vois que l'on pourra s'arranger. Il ne faut pas non plus recevoir trop de monde.

Le Monsieur. — Je fermerai ma porte.

La concierge. — Etes-vous marié ?

Le Monsieur. — J'ai cet avantage.

La concierge. — Tant pis ! Nous préférons les garçons ; je fais leur ménage : c'est dans les conditions.

Le Monsieur (*gravement*). — Je divorcerai.

La concierge. — Alors ce sera parfait. Avez-vous des enfants ? Le propriétaire ne veut pas d'enfants.

Le Monsieur (*sombre*). — J'en ai huit.

La concierge. — Huit ! Il n'y a rien de fait.

Le monsieur, tragiquement, et prenant les mains de la concierge.

— Qu'à cela ne tienne, madame, je les tuerai !

Il dégringole les escaliers.

La concierge se précipitant sur le palier.

— Herminie, ferme la loge, c'est un assassin !

Eugène Fourrier.

Les premiers habitants de Ste-Croix.

Nous empruntons les intéressants détails qui suivent à une notice sur Ste-Croix, publiée en 1865 par M. Jean Favre, pasteur.

« ... Les choses ont bien changé d'aspect depuis environ cinq siècles. A cette époque, nulle habitation n'existait là où se trouvent actuellement nos villages et hameaux de Ste-Croix, Bullet, l'Auberson, La Chaux et la Vraconnaz. Quelques maisons seulement s'abritaient sous les murs du fort qui, de sa position élevée, écoutait les bruits du dehors et surveillait la vallée dont il était le protecteur. On donne actuellement le nom de *Château* aux habitations qui se sont élevées sur les ruines de ce fort, ancienne possession des ducs de Savoie.

» Les quelques maisons dont nous venons de parler formèrent bientôt le bourg de la Villette de la Sainte-Croix. Pour avoir l'origine de ce nom que porte encore la contrée, il faut se rappeler qu'une croix, près de laquelle vint se placer une chapelle dédiée à la Vierge, se dressait au bas de la Villette, sur l'emplacement même qui sert de cimetière au Château. Le pays était sous la juridiction religieuse du prieuré de Baulmes, qui envoyait ses moines en pélerinage à la Villette. Ils s'y rendaient par un sentier escarpé, dont on conserve les traces et qui porte le nom de « sentier de la procession. »

» Des fidèles en grand nombre aimaient aussi à venir déposer leurs vœux au pied de la statue de la madone. Des miracles s'étaient opérés par elle et plusieurs croyants vinrent s'établir dans ces lieux en odeur de sainteté.

» Ce furent d'abord des familles d'origine savoisienne : les Mermod, les Jaques, les Gonthier ; puis les familles bourguignonnes qui ne tardèrent pas à franchir le Jura. La population s'accrut et le pays se colonisa : heureux effets des miracles de la Vierge. L'ancien chemin conduisant en Bourgogne, qui passait sur le plateau des Gittes, fut remplacé par un nouveau tracé, dans le milieu de la vallée. Sur ses bords s'élevèrent une église et des maisons ; le village de Sainte-Croix était fondé. A des habitants toujours plus nombreux, il fallut un théâtre plus étendu et le plateau des Granges reçut ses premiers colons.

» Ici se place une légende. Un château fort, le Franc-Castel, dominait le passage étroit qui relie Ste-Croix et les Granges. On raconte qu'une chaîne tendue entre deux rochers arrêtait le voyageur, et les maîtres du fort, armés de flèches et de pierres, les rançonnaient impitoyablement. En 1393, les Etats de Vaud, réunis à Moudon, résolurent d'envoyer une expédition contre les bandits du Franc-Castel. Pour s'emparer sans trop de pertes du château, ils usèrent de ruses pour les attirer hors de leur demeure. C'était le jour de la foire d'Yverdon ; une partie des soldats se répandirent dans la forêt, portant chacun une clochette pour simuler le passage d'un troupeau. Les brigands, comptant sur une bonne aubaine, sortirent de leur repaire et se dirigèrent du côté d'où le bruit venait. Pendant ce temps, l'autre partie des soldats, qui s'étaient avancés secrètement derrière le château, y entrèrent et y mirent le feu, après quoi ils cernèrent les brigands dans